

**Discours de Charles Michel, Ministre de la Coopération au
Développement de la Belgique pour l'ouverture du Groupe consultatif
Paris, 26 octobre 2009**

Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres de la République du Burundi

Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Burundi

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux,

Distingués participants,

Mesdames, Messieurs

C'est pour moi un grand plaisir d'être présent aujourd'hui pour la première réunion du Groupe consultatif sur le Burundi. Je tenais beaucoup à être présent ici aujourd'hui. Comme vous le savez la Belgique et le Burundi viennent de conclure jeudi dernier à Bruxelles un nouveau programme indicatif de coopération pour la période 2010-2013. Avec ce nouveau programme indicatif de coopération, caractérisé par une aide bilatérale passant de 60 MEUR sur la période 2007-2009 à 150 MEUR en 2010-2013, la Belgique se positionne clairement comme le premier donateur bilatéral au Burundi. Il s'agit d'un signe de confiance important.

Par ce signe de confiance, la Belgique reconnaît que des progrès importants ont été réalisés ces dernières années. Des avancées ont en effet été réalisées tant au niveau du processus de paix, avec la transformation du dernier mouvement rebelles en parti politique, que dans la stabilité macro économique. Le Burundi est en passe de sortir définitivement du statut de pays en situation post-conflit, pour passer à celui d'Etat stable dans lequel un développement durable à long terme est possible.

Notre pays est disposé à soutenir davantage ces efforts.

Ce nouveau programme indicatif de coopération avec le Burundi traduit également notre volonté de mettre en œuvre concrètement nos engagements, pris dans cette même ville en mars 2005, pour une plus grande efficacité de l'aide. Cet engagement se traduit, entre autre, par un meilleur alignement sur les priorités du Burundi, mais également par une concentration sur un nombre limité de secteurs pour augmenter l'impact et réduire la dispersion des aides. Le choix des secteurs de concentration ne fut pas aisé. En effet, la Belgique est actuellement présente dans un grand nombre de secteurs. Malgré la complexité de ce choix, nous avons pu convenir des secteurs prioritaires, à savoir l'agriculture, l'éducation et la santé. De même, étant donné l'importance du renforcement de l'Etat, de l'Etat de droit et de la lutte contre la corruption, la gouvernance fera l'objet d'un appui spécifique dans ce programme. La Belgique ne sera donc pas ou plus présente dans un certain nombre de secteurs où elle était active auparavant. Une bonne coordination, à travers un exercice de division des tâches, reste donc un exercice primordial pour éviter de créer des secteurs orphelins. Le secteur de l'énergie semble en effet particulièrement poser problème.

Si des progrès ont indéniablement été accumulés, nombreux défis restent à relever. Le Burundi entre en effet dans une autre phase critique : la préparation des élections générales, avec 5 scrutins prévus à l'été 2010. La Belgique attache une attention particulière au bon déroulement de ces élections et fut d'ailleurs le premier partenaire à s'engager pour soutenir le processus électoral lors de ma dernière mission au Burundi en février 2009. Nous encourageons les autorités à tout mettre en œuvre pour que ces élections soient libres, régulières et transparentes. Du bon déroulement de ces élections dépendront en effet le renforcement, non seulement de la démocratie, mais aussi de la stabilité du Burundi. Des efforts doivent également être faits pour améliorer les conditions de vie de la population, même si des progrès substantiels ont été faits ces dernières années pour favoriser la stabilité macro-économique.

C'est pour rappeler l'importance de la démocratie et de la gouvernance pour le développement du Burundi qu'une tranche supplémentaire de 50 M EUR pourra être libérée pour les deux dernières années de notre programme de Coopération. La libération de cette tranche sera basée sur une évaluation du bon déroulement de ces élections, sur la validation et de la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale gouvernance, sur des revues successives positives de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance par le FMI et enfin sur un indicateur CPIA supérieur ou égal au niveau actuel.

Ces critères ne constituent pas des nouveaux obstacles sur la voie du Burundi vers le développement mais représentent au contraire des jalons et des points de repères pour que cette route soit la plus directe et la plus rapide. Nous appelons nos partenaires au Burundi à nous soutenir dans cette démarche.

Je suis confiant que le Burundi pourra relever ces défis pour lesquels il pourra compter sur la coopération belge.

Sur ces mots,

Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres

Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale

Monsieur le représentant du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Burundi

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux,

Distingués participants,

Mesdames, Messieurs

je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueux échanges et débats durant ces deux jours.